

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

1. NOTE EXPLICATIVE :

Il s'agit d'aménager en toute sécurité pour les piétons ou usagers de la salle les abords extérieur de cette dernière avec une rampe d'accès clôturée et fermée par un portail, un parking marqué au sol et aussi l'abattage des arbres menaçant la sécurité autour du bâtiment et en bordure RD 908 dégageant aussi de la clarté.

2. CÔUT ESTIMATIF DU PROJET :

nature	Prix HT €
Abattage arbres/broyage/évacuation	6 000.00
Décaissement /enrobé parking	10 500.00
Tranchée/drain/évacuation	4 500.00
Mise en place accès	2 000.00
Portail avec sécurité	3 000.00
Clôture de sécurité	4 000.00
Montant total projet	30 000.00
Soit un tarif TTC de 36 000€	

3. RIB :

BANQUE DE France

RC PARIS B 572104891

Relevé d'Identité Bancaire

TITULAIRE : TRESORERIE D'ANNOT

DOMICILIATION : BDF DIGNE LES BAINS

Identification nationale (RIB)

CODE BANQUE

30001

CODE GUICHET

00327

N° DE COMPTE

C041000000

CLE RIB

80

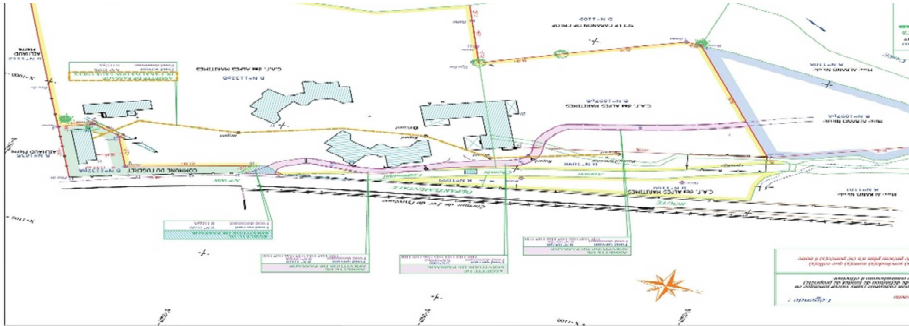
Identification internationale IBAN

FR87 3000 1003 27C0 4100 0000 080

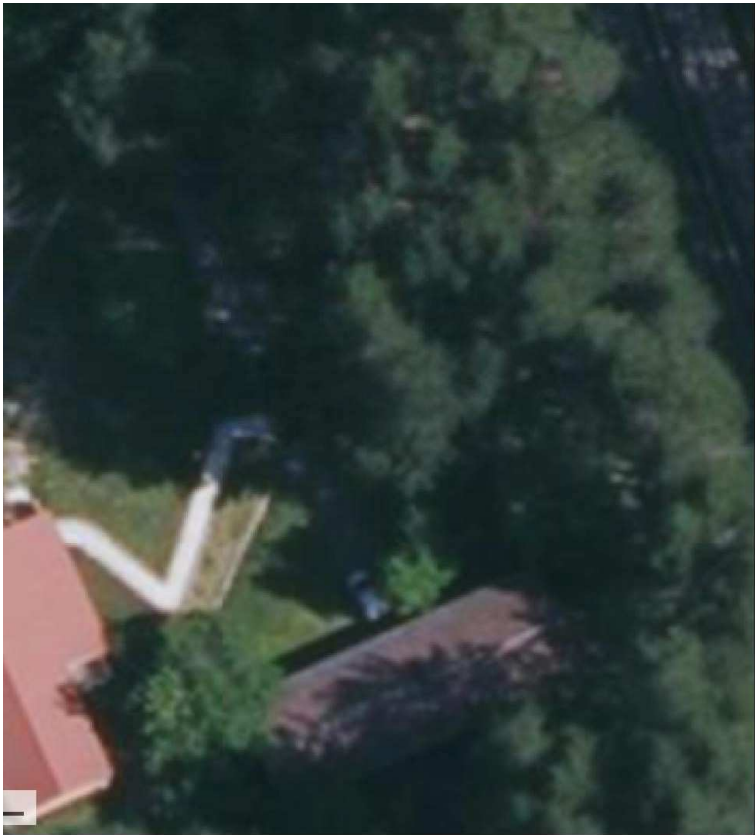
Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRPPCCT

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2017 004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE

4. PLAN :



5. VUE AERIENNE :



geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 38' 55" E

RF
Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/12/2017
004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

ECHEANCIER DE REALISATION DES TRAVAUX ET DE LA DEPENSE

Commune: **LE FUGERET**

Intitulé de l'opération : **Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières**

Date prévisible de commencement de travaux : **Juin 2018**

Durée des travaux : **un mois**

Fait à **LE FUGERET, le 10/12/2017**



RAPPEL :

Les modalités de versement de la subvention sont :

- une *avance* éventuelle de 30 % au commencement des travaux, au vu de la déclaration de commencement de l'opération mentionnant la date exacte de commencement de l'opération,
- par *acompte*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des pièces justificatives des paiements effectués, dans la limite de 80 %,
 RF
Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité
- la totalité, à la fin des travaux, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux.
 Date de réception de l'AR: 10/12/2017
004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

ATTESTATION DE LIBRE DISPOSITION DES TERRAINS OU IMMEUBLES

M. PESCE André, Maire de LE FUGERET certifie que la commune :

~~a ou aura la libre disposition des terrains ou des immeubles~~

- est propriétaire des biens

sur lesquels doivent être réalisés les travaux qui font l'objet de la demande de subvention déposée au titre de la DETR 2018, à savoir :

Objet de l'opération : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

Coût H.T. de l'opération : 30 000€

Fait à LE FUGERET, le 10/12/2017



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2017 004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT D'EXECUTION

Je soussigné, **PESCE André , Maire de LE FUGERET**

atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR de l'année 2018 n'a pas connu de début d'exécution et m'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier :

- ne soit reconnu complet par l'Etat

ou

- à défaut, ne soit réputé complet au terme d'un délai de trois mois à compter de la date de réception du dossier par les services de la Préfecture. En cas de pièces manquantes, le décompte de ce délai sera interrompu jusqu'à la production des pièces.

Objet de l'opération : **Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières**

Coût H.T. de l'opération : **30 000€**

Dans le cas où l'opération débiterait avant que le dossier de demande de subvention ne soit reconnu ou réputé complet, je m'engage à en informer le Sous-préfet de mon arrondissement afin qu'il prenne acte que, de ce fait, je renonce à la subvention sollicitée, conformément aux dispositions de l'article R 2334-24 du code général des collectivités territoriales.

Fait à **LE FUGERET**, le **10/12/2017**

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2017 004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE



AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

COMMUNE : LE FUGERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 08/12/2017

NATURE DE L'OPERATION : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) : 30 000€

FINANCEMENT :

D.E.T.R. 2018	15 000€ (50%)
Amendes de Police	2 500€ (8,33%)
AUTOFINANCEMENT	12 500€ (41,67%)

TOTAL H.T.	30 000€ (100 %)
------------	-----------------

Certifié exact, le 10/12/2017



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2017 004-210400909-20171208-DE_2017_039-DE